



Nouvelles d'Altviller

JUIN

2015

N° 44



Mise en place d'une pompe à eau traditionnelle servant à l'arrosage des espaces fleuris communaux et à la décoration.



Editorial

Le Conseil Municipal a voté le budget 2015 en avril dernier. Ce budget a dû être construit dans un contexte de diminution drastique des dotations de l'Etat. Pour notre commune, la baisse est de 12 % par rapport aux dotations de 2014.

Malgré cela, et comme nous nous y étions engagés, nous n'avons pas augmenté les taux des 3 taxes locales. L'accent est mis sur les économies de dépenses de fonctionnement. Par contre, l'enveloppe des subventions aux associations n'a pas diminué. Considérant les associations comme le poumon d'un village, nous avons voulu leur permettre de continuer à animer notre village. Un grand merci à vous les bénévoles.

Concernant les investissements, dès le mois de juillet nous terminerons les travaux d'amélioration énergétique sur le bâtiment école-foyer. Les enfants de notre école pourront, dès la rentrée prochaine, profiter d'un jardin pédagogique qui sera aménagé dans l'ancienne cour.

Dans ce contexte de diminution des moyens et des contraintes budgétaires il nous paraît indispensable de prendre le temps de la réflexion pour la réalisation des projets futurs, afin de ne pas gaspiller les deniers publics et de prendre les bonnes décisions qui s'imposent.

Avant de vous laisser parcourir ce bulletin, je vous souhaite d'agréables vacances, une réussite aux différents examens et concours pour nos jeunes.

Jean-Jacques BALLEVRE

Sommaire

| | |
|-------------------------|------|
| Edito | p 1 |
| Conseil Municipal | p 2 |
| Travaux dans la commune | p 4 |
| La vie au village | p 6 |
| La vie associative | p 9 |
| A l'école | p 13 |
| Civisme | p 18 |
| D'hier à aujourd'hui | p 19 |
| Informations pratiques | p 20 |

Les réunions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 20 février 2015

1. Travaux clocher/cloches
2. Etude de faisabilité local technique
3. Modification des statuts de la CCPN
4. Aménagement foncier de Vahl-Ebersing
5. Contrats du personnel communal
6. Compte administratif 2014



| | <u>RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2013</u> | <u>PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2014</u> | <u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2014</u> | <u>RESULTAT DE CLOTURE 2014</u> |
|-------------------------|---|---|------------------------------------|---------------------------------|
| BUDGET PRINCIPAL | | | | |
| INVESTISSEMENT | -239 995.71 | 0.00 | 272 002.63 | 32 006.92 |
| FONCTIONNEMENT | 528 838.26 | 167 795.71 | 122 004.07 | 483 046.62 |
| TOTAL GENERAL | <u>288 842.55</u> | <u>167 795.71</u> | <u>394 006.70</u> | <u>515 053.54</u> |

7. Compte de gestion 2014
8. Document unique recensant les risques professionnels des agents

Conseil Municipal du 27 mars 2015

1. Attribution du marché : ravalement de façade, remplacement de fenêtres bâtiment école
2. Attribution du marché : jardin pédagogique
3. Demande de subventions pour le jardin pédagogique
4. Travaux trottoirs CD22
5. Dispositif d'enseignement de l'allemand renforcé
6. Les jobs d'été
7. Gestion du foyer
8. Subventions aux associations
9. Vote des taux d'imposition des taxes locales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de reconduire pour 2015 les taux appliqués en 2014, à savoir :

| | |
|--------------------------|--------|
| Taxe d'habitation | 19.62% |
| Taxe foncière (bâti) | 12.61% |
| Taxe foncière (non bâti) | 34.43% |



10. Vote du budget primitif 2015

| <u>SECTIONS</u> | <u>DEPENSES</u> | <u>RECETTES</u> |
|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| | | |
| INVESTISSEMENT | 322 900,00 € | 322 900,00 € |
| | | |
| FONCTIONNEMENT | 576 491,00 € | 822 828,00 € |
| | | |
| TOTAUX | 899 391,00 € | 1 145 728,00 € |

Conseil Municipal du 10 avril 2015

1. Attribution du marché: Jardin Pédagogique-extension auvent
2. Rapport d'activité SIE de Barst
3. Choix de l'hébergeur du site internet (o2switch)

URBANISME

RAPPEL : Avant d'entamer des travaux sur votre habitation ou pour toute nouvelle construction (abri de jardin, piscine, ravalement...), vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître le type de déclaration à remplir.

Un nouveau formulaire pour la déclaration préalable de travaux :

Formulaire simplifié qui permet d'effectuer la déclaration préalable à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (Formulaire Cerfa n° 13703*02)

NOUVEAUTE : Travaux de ravalement

En application des dispositions du décret n° 2014-253 du 27 février 2014 les travaux de ravalement auparavant soumis à déclaration seront dispensés de toute formalité à compter du 1^{er} avril 2014 sauf si le conseil municipal décide de soumettre à déclaration préalable les travaux de ravalement.

Le Conseil municipal, en date du 8 décembre 2014 maintient la déclaration préalable pour les travaux de ravalement

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX DÉLIVRÉS EN 2014

| Demandeur | Adresse du terrain | Nature et destination |
|---------------------|-------------------------|--|
| M. Schmidt Stéphane | 280, rue Delphine motte | Construction d'une piscine |
| M. Tomczak Roger | 334, rue de la Nied | Remplacement des fenêtres et portes |
| M. Guilbert Jérémy | 447, rue de l'Eglise | Installation d'un abri pour le stockage du bois de chauffage |
| M. Harezlak Patrick | 250, rue de la Nied | Prolongation du balcon |
| M. Gérard Michel | 231, rue de Saint-Avoid | Installation de panneaux photovoltaïques |
| M. Bousser Thierry | 300, rue de l'Eglise | Construction d'un abri de jardin |
| M. Lambinet Georges | 192, rue de l'Eglise | Création d'un accès sur la route des Champs |
| M. Klipfel Cyrille | 379, rue de Saint-Avoid | Installation d'un garage préfabriqué |
| M. Mechlouf Gadour | 20, Impasse de Chambley | Construction d'un abri de jardin |

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2014

| Demandeur | Adresse du terrain | Nature et destination |
|-----------------------|-----------------------|---|
| M. Muller Jean- Marie | 48, rue de Romazières | Transformation d'une maison individuelle en trois logements |



Visite de la Conseillère Départementale

Après les élections de mars dernier des deux conseillers départementaux du canton de Saint-Avold, la Commune a invité la nouvelle Conseillère Départementale Madame Patricia Boeglen. Après les présentations, de nombreuses questions ont été posées : nouveau fonctionnement de l'Assemblée Départementale, le soutien financier aux communes, les permanences, l'engagement des deux conseillers départementaux dans les différentes commissions, la défense du canton de Saint-Avold...

Cette première rencontre avec la Conseillère Départementale, de l'avis des conseillers, a été très intéressante.

Travaux dans la commune

Regard eaux de pluie

Remise en état du regard d'évacuation des eaux de pluie dans la cour de l'école. Un travail laborieux car des racines obstruaient totalement la canalisation et le siphon.



La forêt

La vente du bois de nos forêts n'est pas un poste de recettes important dans notre budget. Pour l'année 2015, les recettes pour la coupe de bois façonné représente 87 stères pour un montant de 1 288 € et pour les menus produits (bois de chauffage pour les particuliers) 320 stères

pour un montant de 3 205 €. Le montant des dépenses (contribution à l'hectare, frais de garderie, travaux d'exploitation, débardage, la prestation bois de chauffage et la contribution volontaire obligatoire), s'élève à 3 490 €.



Travaux sur la cloche



Les travaux de remise en état rendus nécessaires suite à l'usure du supportage de la petite cloche « Joseph » datant de 1922 ont été réalisés par l'entreprise Bodet de Saint-Nicolas de Port pour un montant de 4 495,20 € T.T.C.

Ont été remplacés : le mouton, une traverse, les brides, le battant principal, le marteau de tintement et le mécanisme d'entraînement de la roue de sonnerie.

Défibrillateur



Suite au décret du 04 mai 2007 du ministère de la santé autorisant toute personne à utiliser un défibrillateur automatique, des DAE (Défibrillateur Automatique Externe) sont de plus en plus installés dans les lieux publics ou dans des lieux où se déroulent des manifestations. La commune d'Altwiller a également fait l'acquisition cette année d'un DAE. En cas d'urgence, il est mis à votre disposition devant la porte extérieure du foyer communal, rue du coin.

Sur invitation du corps des sapeurs pompiers et du conseil municipal de

la commune, le sergent Mickaël Moreno, pompier professionnel à Saint-Avold, a organisé une présentation et une formation de ce défibrillateur le 11 mars.



Pour sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque, trois gestes sont essentiels :

- 1 - Appeler le 15 -18 ou le 112
- 2 - Masser
- 3 - Défibriller



Si la défibrillation est effectuée rapidement, on augmente significativement les chances de survie de la victime. Il n'existe pas de risque. On place des électrodes sur la victime et dans un premier temps, l'appareil effectue une analyse de la situation cardiaque. Le défibrillateur détermine alors automatiquement la nécessité du choc électrique et son intensité. Ainsi, il ne délivrera pas de choc s'il perçoit que le cœur a un fonctionnement ne nécessitant pas ce traitement. Il indiquera la démarche à suivre au soigneur par des messages vocaux. Toutefois, contrairement à une idée répandue, l'utilisation de l'équipement ne permet pas à elle seule de réanimer une personne. En réalité l'appareil complète et facilite les gestes de réanimation cardio-pulmonaire que l'on apprend lors des formations au secourisme. Il est donc préférable que les utilisateurs aient reçu une formation simple d'initiation aux premiers secours pour pouvoir le manipuler efficacement.

La vie au village

Voeux 2015

Trois départs au centre d'intervention

A l'occasion de la cérémonie des vœux au Maire, trois pompiers volontaires ont été mis à l'honneur.

M. Pierre Bour est entré au centre en décembre 1977. Il a gravi les échelons pour être nommé Chef de Centre en 2000. Il termine sa carrière en janvier 2013 avec le grade de Capitaine Honoraire et a été décoré de la médaille de la Fédération des Sapeurs Pompiers de France.



Les frères Broquard, Firmin et Laurent, ont cheminé ensemble depuis leur arrivée au Centre d'Altviller en janvier 1984. Une même carrière qui s'est achevée en janvier 2014. Un coup de chapeau à ces hommes qui se sont mis au service de la commune et la sécurité des habitants.

Pour garder le contact, Laurent Broquard a pris la présidence de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Altviller.

Les crécelles



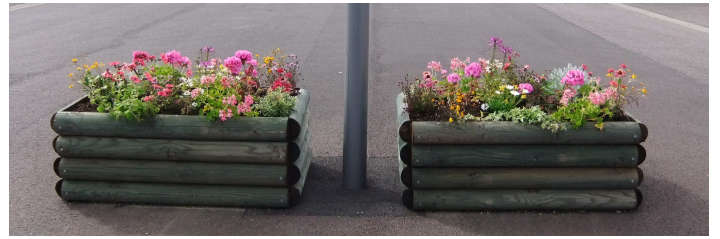
La tradition respectée

Ils étaient 11 jeunes à sillonner les rues du village de bon matin, le midi et le soir pour annoncer l'angélus. Jean-Claude, le chef de groupe se fait chaque année une joie de les accompagner. Il n'est pas seul, plusieurs parents lui prêtent main forte. Après un copieux petit-déjeuner, préparé au foyer par l'ASCA, ils sont fin prêts pour affronter la journée. Le samedi, en fin de matinée, ils sont passés chez l'habitant pour récolter friandises et euros. L'argent aidera à financer leur sortie à Europa Park programmé pour fin août. Bravo à tous pour cette tradition qu'il faut à tout prix préserver.

Fleurissement

Vous avez pu constater dès l'arrivée du printemps que les bacs, massifs et espaces verts dispersés dans le village ont repris de belles couleurs, pour le plaisir de nos yeux. Si les membres de la commission de fleurissement ont décidé de ne pas concourir aux « villages fleuris » compte tenu des exigences à suivre, ils s'investissent pour embellir notre village.

L'an dernier, l'acquisition de jardinières a augmenté l'aménagement floral de la commune. Cette année, l'achat et l'installation d'une pompe à eau au centre du village facilitera l'arrosage. Plantations, nettoyages, arrosages ont été possibles grâce à l'implication des conseillères, mais également à la participation de certains villageois qui arrosent volontiers les plantations communales situées près de leur domicile. Un grand merci à tous.



Repas des Aînés

Les aînés passent à table

Ils étaient un peu plus d'une centaine à se retrouver au foyer d'Altviller pour le repas annuel des anciens.

Lachambre et Altviller font pot commun pour cette manifestation. Une bonne occasion pour la population de se retrouver autour d'un bon repas et d'en profiter pour se raconter les dernières nouvelles des villages. Madame Thérèse Bour et monsieur René Bour, les doyens présents de



Lachambre, ont reçu des mains de monsieur Aloyse Laurent, maire de Lachambre, pour madame des sucreries et pour monsieur un coffret de vin. Pour Altviller, c'est Monsieur Jean-Jacques Ballèvre, maire d'Altviller, qui a remis les cadeaux à madame Suzanne Rouget et monsieur René Fenninger, les doyens présents d'Altviller. Le repas fut excellent, l'ambiance parfaite et tous ont promis de se retrouver en 2016, cette fois au foyer de Lachambre.



Vol de câble téléphonique



Les 15 février et 15 mai des vols de câble téléphonique ont eu lieu en bordure de la route CD22. Les services compétents sont rapidement intervenus pour pallier la perte de liaison par câble cuivre du réseau de communication.

Les coupures ont fortement perturbé le bon fonctionnement du château d'eau de Lachambre et les lignes téléphoniques des deux communes.

La vie associative

Association Socio-Culturelle

Evènement à Altviller

La secrétaire de mairie a découvert que Rouget de Lisle est certainement natif d'Altviller ('Oldwilla') ! C'est bien sûr le thème d'une des pièces, "En Grossi Faïa em Doaf", jouée samedi et dimanche par la troupe du "Schwätze Blott" d'Altviller.



L'évènement met en émoi tout le village, et surtout le maire et l'adjoint qui ont décidé d'ériger une statue en l'honneur du compositeur de la Marseillaise.

Mais la statue n'arrive pas, et il faut improviser pour le jour de l'inauguration.

Une salle comble, plus de 200 spectateurs en deux séances, qui n'arrêtent pas de rire aux larmes.

Avec la seconde saynète, "Selmols un Hut", ce sont deux générations qui, face à face, se souviennent, racontent leur époque et se critiquent les uns les autres. Tellement près de la réalité, avec une mise en scène simple qui réussit à merveille, qui fait mouche et amuse les amateurs du dialecte local.

N'en disons pas plus, il faut aller les voir. La troupe se produira en automne dans plusieurs communes des environs, par exemple à Boucheporn le 18 octobre, les autres dates et lieux paraîtront dans votre quotidien.



Marche du 1er mai

Il n'y a pas de mauvais temps, juste un mauvais équipement !



Parole de marcheur ! C'est la phrase qui peut résumer ce 1er mai, jour de la marche familiale du muguet à Altviller.

La veille, plan B, on balise un parcours d'environ 12 km. Une balade sur les trottoirs et les chemins de cailloux pour conserver les chaussures presque propres.

Vendredi matin, 9h, ils ne sont qu'une vingtaine à s'être levée du bon pied pour participer à la marche : parapluie, parka ou poncho sont de rigueur et les voilà partis vers Valmont puis St-Avold. A mi-parcours, une collation les attend, et vu la température, c'est plutôt café que jus de fruit. C'est le retour par le Bleiberg et Valmont, finalement un beau parcours !

Au retour, point de muguet, mais apéritif, choucroute, glace, café et gâteau qui ont réuni au foyer une centaine de convives, tous ravis de la prestation. Décidément, une bonne journée organisée par l'ASCA.

Société des Ouvriers - Mineurs



Seulement 10 personnes présentes à l'AG de la Société des Ouvriers et Mineurs d'Altviller.

Le président, André Clamme, a remercié les membres présents et a souhaité la bienvenue au nouvel adhérent, ce qui porte l'effectif à 28. Après la présentation des bilans d'activités et financier 2014, le comité a été reconduit. Pour 2015, la participation à la fête d'été, à la cérémonie du 11 novembre et la fête de la Ste-Barbe restent d'actualité.

Club gymnastique

La gym en rando

C'est dans la belle vallée de la Bruche en Alsace que la section Gym de l'ASCA d'Altviller a organisé cette année sa sortie de rando le samedi 2 mai dernier pour une belle journée (sans pluie) en nature faite de marches entrecoupées d'un bon petit repas. 1ère rando le matin entre les vignes naissantes de Dorlisheim et celle de l'après midi sur les hauteurs de Dinsheim sur Bruche. Des petits instants magiques où le sport se conjugue admirablement avec la convivialité.



Vide-greniers

Un vide-greniers à la St-Parfait c'est ...

... parfait bien sûr ! L'amicale des sapeurs-pompiers d'Altviller et l'ASCA ont bien choisi la date de l'un des premiers vide-greniers de la saison et de la région. Le soleil est de la partie, même si le fond de l'air est frais. Plus de 90 exposants se présentent.

C'était une belle journée, bien remplie et tout s'est bien passé



Fête des voisins

Dans le cadre de la journée Fête des voisins, les habitants de la rue du Coin se sont retrouvés pour une soirée conviviale.

Mr le Maire, Jean-Jacques Ballèvre et les adjoints nous ont fait le plaisir de s'associer à cette fête.



Domaine de Romazières



Championnat de Moselle

Les cavalières du Domaine de Romazières ont participé et se sont distinguées aux Championnats de Moselle à Lauvallière. Marie Burgholzer se classe 2ème de l'épreuve Pony 2 D. Carla Rucho remporte l'épreuve et le Championnat de Moselle en Pony 2D.

FELICITATIONS à ces jeunes cavalières.

Chorale paroissiale

Le 19 avril dernier la chorale paroissiale a tenu son Assemblée Générale en présence de l'Abbé Piotr, des maires d'Altwiller et de Lachambre et du Président du Conseil de Fabrique de Lachambre. Quelques jours plus tôt les choristes ont honoré Mathilde Bousser pour ses 80 ans et aussi son dévouement depuis 70 ans au sein de la chorale. En effet, c'est à l'âge de 10 ans qu'elle intégra la chorale. Un diplôme signé par Mgr Lagleize, Evêque de notre Diocèse, lui fut remis par l'Abbé Piotr en présence de tous les choristes. Composition de notre bureau : Raoul Mertens, à la présidence, Georges Hamann à la vice-présidence, au secrétariat Huguette Gonigam assistée de Céline Mathieu, à la trésorerie Marie-Barbe Deru assistée de Claire Kirch.



Les perspectives pour 2015 ont été exposés : la participation aux solennités, le bol de riz, la messe d'anniversaire du baptême de la communauté de paroisses, le banquet de la Ste Cécile, un concert en novembre et l'animation pour la St Nicolas à la maison de retraite d'Albestroff. Les choristes assistent aux répétitions hebdomadaires à la Chapelle de Lixing les St Avold. L'Assemblée Générale s'est terminée par le verre de l'amitié.



Récré' à sons

L'association fête ses dix ans !

La chorale d'Altviller-Lachambre anime régulièrement les deux villages depuis 2005



De la musique,
rien que de la musique
pour tous les goûts.

L'orchestre Les Éphémères composé de trois musiciens du village a accueilli le public pour l'apéritif. Ils ont assuré le spectacle en mêlant variétés françaises et étrangères, avec beaucoup de talent.

La chorale Récré à Sons a ouvert les festivités avec un extrait de son répertoire. Le public, nombreux, s'est ensuite installé pour écouter les enfants des classes de Lachambre et Altviller ; le groupe de djembé, Ossanbaya Koyabé, de la MJC de Saint-Avold, suivi par Les Black unicorns du collège de Folschviller. Une pause, le temps pour l'harmonie de Saint-Avold de se mettre en place et la musique a repris ses droits.

Le soir, le groupe Band of Brothers s'est mis en place. Les musiciens retiendront le public jusqu'à la fin de la soirée, vers 22h30, passant des Pink Floyd aux Scorpions. Le public a adoré et en a redemandé.

Les 10 ans de Récré à Sons c'était aussi un marché du terroir, avec des exposants, installés le long de la rue de l'Église : miel, pains spéciaux, charcuteries, vins d'Alsace, un vannier d'Altrippe, des nichoirs en bois, des jeux pour les enfants, le tout organisé par TeaTime English de la MJC de Lachambre.



MM. Aloyse Laurent et Jean-Jacques Ballèvre ont accueilli Madame Patricia Boeglen, Conseillère Départementale, M. Gilbert Weber, Maire de l'Hôpital et M. Dominique Steichen, Maire de Valmont.

A l'école

Sortie en forêt

Sortie en forêt à Jeanne d'Arc.

Les membres de la société protectrice des oiseaux ont accompagné les enfants pour la découverte de secrets de la forêt. La matinée a enthousiasmé les bambins qui ont été très attentifs aux explications des animateurs. Ils n'ont pas hésité à rapporter plein de trésors.



Nichoirs et mangeoire

Mise en place de 2 nichoirs et d'une mangeoire pour les oiseaux par Monsieur Aust qui a expliqué aux enfants comment vivent les oiseaux et quels sont leurs besoins.

Pas d'inquiétude : les enfants promettent de bien les nourrir cet hiver.



Composteur



Animation compostage pour la maternelle. La communauté des communes a offert un composteur à l'école. Les animateurs ont expliqué aux enfants le principe du tri des déchets, comment fonctionne un composteur et quels animaux participent activement à la production de fertilisant naturel. Les petits élèves prennent leur travail très au sérieux en apportant régulièrement des épluchures et en alternant les couches sèches et les couches humides dans le composteur. C'est sûr, ils ont à cœur de fabriquer un bon compost pour le futur jardin de l'école (projet 2015/2016)

Animation tri



Le service Environnement de la CCPN poursuit son programme de sensibilisation des scolaires au tri et au recyclage des déchets.

Mr Laurent Funfschilling, éco-ambassadeur, a accompagné le 18 mai une classe de l'école primaire d'Altviller dans le cadre de leur projet sur la thématique de l'environnement et du recyclage.

Les élèves ont bénéficié d'animations en classe sur la pratique du tri sélectif. Ils sont de parfaits trieurs et désormais prêts à redonner une deuxième vie aux emballages récupérés.

Permis piéton et internet

Les gendarmes de la brigade de Folschviller et l'adjoint du commandant de la compagnie de Forbach ont remis, mercredi, les permis piéton et internet aux élèves de l'école primaire de Lachambre - Altviller. Les élèves de Mme Longo avaient suivi une initiation au code de la route avec les gendarmes. Ils ont appris la signification des principaux panneaux.

Les élèves de Mme Klem ont été sensibilisés aux pièges et aux dangers qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur internet. Avec leur enseignante, ils ont instauré une charte qu'ils ont désormais bien en tête. C'est ainsi que ces futurs collégiens savent qu'il ne faut pas donner d'informations personnelles, faire circuler de photos, fixer de rendez-vous à quelqu'un, et ne jamais communiquer ses mots de passe, entre autres. Tous les élèves ont reçu leur permis Internet et forts de ce sésame, ils vont pouvoir désormais, surfer en toute quiétude sur la toile.



Carnaval

La traditionnelle fête a réuni les élèves de la maternelle au foyer d'Altviller pour des danses, des jeux et la dégustation de délicieux beignets.



Kermesse à l'école

L'école maternelle d'Altviller a invité parents et villageois à une fête. Tout a commencé dans la forêt d'Altviller où sangliers et lapins, hiboux et chouettes, écureuils et grands cerfs, hérissons, renards et blaireaux se sont éveillés. Mais des enfants sont venus perturber ses habitants qui ne tardent pas à se révolter. Heureusement, le garde-champêtre sera là pour rendre à la forêt toute sa sérénité. Le spectacle, imaginé par les élèves, était l'aboutissement d'un travail sur le thème de la forêt et le respect de la nature d'une part et sur le tri sélectif et le compostage d'autre part. L'après-midi s'est poursuivi par des jeux et une loterie.





Sortie USEP

En cette fin d'année scolaire, c'est sous le soleil qu'a eu lieu la traditionnelle rencontre sportive USEP à l'école de Leyviller. Tous les ans, les jeunes élèves du secteur se rencontrent afin de s'affronter dans des épreuves d'athlétisme tels le saut en hauteur, le lancer de balle, la course de haies, la course de vitesse ou la course longue.

Cette fois-ci, les 110 petits écoliers, issus des écoles de Laning, Lixing-Lès-Saint Avold, Vahl-Ebersing, Freyhouse, Leyviller et Altviller se sont à nouveau montrés combattifs et sont partis à l'assaut des coupes. C'est l'école de Lixing qui est arrivée première, tandis que Leyviller et Altviller ont pris la suite. Les enfants, ayant tous participé avec enthousiasme, sont repartis médaillés et avec la fierté de tous les points marqués. Si les plus jeunes reviendront l'an prochain participer aux rencontres de secteur qui ponctuent l'année scolaire, les grands de maternelles se retrouveront dans des épreuves face aux autres classes élémentaires et découvriront ainsi de nouveaux jeux et de nouvelles épreuves sportives.



Civisme



Votre chien aboie de façon intempestive, vous pensez qu'il n'y a rien à faire, ce n'est pourtant pas une fatalité. Les vétérinaires ont des conseils à donner aux maîtres, par exemple des colliers anti-aboiements qui sont très efficaces.

Être réveillé par une tondeuse ou une tronçonneuse et autres machines, n'est pas la meilleure façon de commencer son dimanche.

Le bruit est aujourd'hui un des principaux facteurs de stress, de fatigue, de dépression nerveuse, de mésentente entre voisins, qui ont autant que vous le droit à la tranquillité.

Pourtant, il existe des décrets et des lois réglementaires de lutte contre le bruit et toutes les nuisances sonores.

Il est aussi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme, au moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage.

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 8h à 12h

et de 14h à 19h30

Samedi de 8h à 12h

et de 14h à 19h

Dimanche et

jours fériés

De 10h à 12h

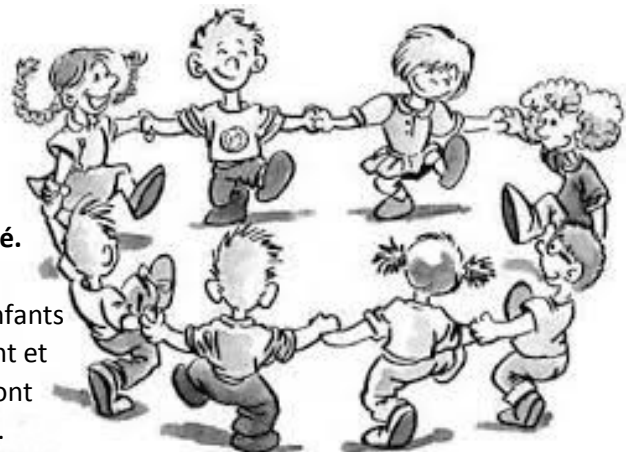


Et maintenant.....Je dois marcher sur la route !!!!!

Taille des haies

Si les branches et feuillages de vos plantations empiètent sur les voies publiques, vous devez les élaguer sur toute leur hauteur.

Les piétons vous remercient.



La vitesse, c'est dépassé.

Vos enfants et petits-enfants vont à l'école, traversent et jouent dans la rue, ils sont heureux et insoucians.

Respectez la vitesse pour la sécurité de tous.

D'hier à aujourd'hui



Nouveau site internet

Le nouveau site internet d'Altville est en ligne !

Ce site a été créé en utilisant les derniers standards du web et l'outil Joomla 3.

Un changement de présentation des informations de notre commune. Une navigation simple à la portée de tous. Différents liens vers les associations vous informent de leurs animations. Un formulaire de contact est également disponible pour vos suggestions. www.mairie-altville.fr

Les informations utiles

Dates à retenir

FERMETURE DE LA MAIRIE DU 20 JUILLET AU 07 AOÛT

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

Fête d'été, vide grenier et feu d'artifice

Le samedi 11 juillet de 14h à 23h

Marche gourmande Altviller Lachambre

La 7ème édition aura lieu le dimanche 20 septembre

Kirve Rémi - Schwins'käss

Le mardi 13 octobre

Armistice

(dépôt de gerbe au monument aux morts)

Le mercredi 11 novembre

messe à Lachambre

Les permanences en Mairie

Lundi de 17 h à 19 h

Mardi de 11 h à 12 h

Mercredi de 16 h à 17 h

Vendredi de 10 h à 12 h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-altviller.fr>

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire :

- multifix : le vendredi (sacs plastiques verts, bleus, oranges)

reporté si férié

- ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois

reporté si férié.

- déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)

heures d'ouverture : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Quelques sites internet à visiter

Site de la CCPN

<http://www.paysnaborien.com>

L'histoire d'Altviller

Société d'histoire du Pays Naborien

<http://www.shpn.fr/index.html>

Républicain Lorrain

www.republicain-lorrain.fr/

FR3 Région

jt.france3.fr/regions

Caisse d'Allocations Familiales

www.caf.fr

Le site de la SECU

www.ameli.fr

"Nouvelles d'Altviller" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 260 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Sarah De Gobbi, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Denise Weber, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).